

Incoterms 2020 et Crédit documentaire

(RUU 600)

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le commerce international est essentiel à la mondialisation économique, mais il comporte des aspects complexes liés à la logistique, aux risques et à la documentation. Les Incoterms (International Commercial Terms) de la Chambre de commerce internationale (CCI) standardisent les responsabilités des acheteurs et vendeurs dans les contrats internationaux. Les Incoterms 2020, la dernière version, reflètent les évolutions du commerce mondial. Le crédit documentaire, quant à lui, assure le paiement sécurisé dans le commerce international, selon les Règles et usances uniformes pour les crédits documentaires (RUU 600) de la CCI.

FINALITES DE LA FORMATION

Cette formation vise à former les participants une compréhension approfondie des Incoterms 2020 et du crédit documentaire (RUU 600). Elle permettra aux participants de maîtriser les termes commerciaux internationaux, de gérer efficacement les risques liés à la logistique internationale et d'optimiser la documentation nécessaire pour les transactions commerciales internationales.

OBJECTIFS ET COMPETENCES

A la fin de la formation, les participants devraient être en mesure de :

- Comprendre en détail les règles et fonctions des 11 Incoterms 2020, leur application et leur impact sur les contrats de vente internationaux ;
- Être capable de choisir l'Incoterm le plus approprié pour des transactions spécifiques, en tenant compte des risques, des coûts, et des responsabilités ;
- Acquérir une compréhension approfondie des RUU 600, essentielles pour la gestion et l'exécution des crédits documentaires ;
- Savoir comment structurer, négocier et gérer des crédits documentaires pour garantir une transaction sécurisée et efficace ;
- Maîtriser la documentation de manière efficiente et minutieuse pour lisser les flux physiques, documentaires et financiers.

PUBLICS ET PREREQUIS

- Commerciaux
- Collaborateurs des services Import/Export
- Administrateurs des ventes (ADV)
- Assistantes commerciales
- Responsables expéditions

Aucun prérequis

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Animation : Présentiel sur 2 jours soit 14 heures.

Méthodes d'apprentissage : Apports théoriques et pratiques avec mise en situation des apprenants, notions fondamentales, travaux de groupe, partage d'expériences, exercices pratiques, mises en situation professionnelles, exemples concrets, classe inversée, learning by doing.

Evaluation des apprenants : QCM, tour de table et observation

Validation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation et feuilles d'émargement

Intervenant(e) : Formateur(trice) spécialisé(e) avec une expérience significative dans le transport international et sur la réglementation douanière.

Incoterms 2020 et Crédit documentaire (RUU 600)

PROGRAMME :

1^{ère} PARTIE : Présentation générale des Règles Incoterms et CREDOC

- Présentation des 11 incoterms
- Quels incoterms choisir avec un CREDOC
- L'importance de la documentation : Rigueur, efficacité, pertinence
- Le transfert de risque, la réalisation de l'obligation
- Définir la stratégie commerciale, transport, financière de l'entreprise
- Le crédit documentaire : une technique de paiement :
 - Les règles RUU 600, les intervenants et leur rôle
 - La structure du crédit documentaire
 - Les crédits documentaires et leur utilisation à l'import et à l'export
 - Les frais, les commissions obligatoires
 - Quels documents de transport et d'assurance
 - Les certificats (de poids, de qualité, d'analyse...)

2^{ème} PARTIE : Les modalités d'applications du CREDOC

- Les crédits documentaires usuels :
 - Les crédits documentaires irrévocables
 - Les crédits documentaires irrévocables et confirmés
 - Avantages et inconvénient
- Les modes de réalisation et les crédits documentaires spéciaux :
 - Payable à vue, par paiement différé, par acceptation, par négociation
 - Le Crédit documentaire « Back-to-Back », « revolving », « Red clause », « Green clause »
- Les étapes du crédit documentaire :
 - Le contrat de vente (l'importance de la négociation en fonction de la gestion des risques)
 - L'accord d'ouverture du crédit
 - Le crédit documentaire lui-même
 - Les 10 étapes du crédit documentaires

3^{ème} PARTIE : Cas Pratiques

- Travail en sous-groupes
- Discussion plénière sur les réponses aux cas pratiques